

Lettre aux Abonnés

Lettre annuelle 2023

LE GRAND VOYAGE DE L'EAU en 6 étapes

Connaissez-vous l'eau de votre robinet ? Avant d'arriver à votre maison, l'eau parcourt un grand voyage. Découvrez les différentes étapes du petit cycle de l'eau !

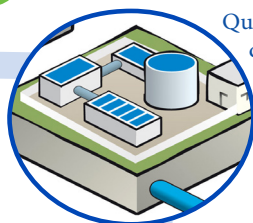
1 D'OÙ VIENT L'EAU ?

Au départ de mon voyage, je suis de l'eau brute issue de la Durance et je suis prélevée en surface ou dans des puits depuis trois sites de production, deux situés à Pertuis et un à Mérindol.



2 COMMENT L'EAU DEVIENT POTABLE ?

Quand je suis prélevée directement dans le lit de la Durance, je pose mes valises quelques jours dans l'usine de traitement à Pertuis pour me transformer en eau potable. Quand je suis prélevée directement depuis des forages, je suis naturellement potable.



3 OÙ L'EAU EST-ELLE STOCKÉE ?

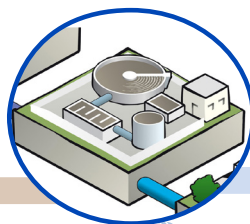


Je suis ensuite stockée dans 19 réservoirs et grâce aux 15 stations de pompage, j'alimente en eau et en continu les 21 communes et je garantis une pression minimale en tout point du réseau.



5 ET OÙ REPARTENT LES EAUX USÉES ?

Un fois usée, je suis collectée et transportée à travers 225 km de réseaux vers 25 stations d'épuration réparties sur tout le territoire du Syndicat Durance Luberon où je serai ensuite traitée.



4 J'AI SOIF, C' EST ENCORE LOIN ?

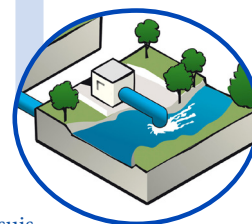


Je peux parcourir jusqu'à 709 km de réseau d'eau potable pour desservir les points de consommation de près de 27 000 abonnés. Tout le long de mon trajet, je suis chlorée et surveillée 7J/7 et 24H/24 pour garantir ma qualité jusqu'à votre robinet.



6 ET APRÈS ?

Rien ne se perd. Une fois épurée, je suis contrôlée avant d'être rejetée au milieu naturel. Je contribue ainsi à la préservation de l'environnement.



Lettre aux Abonnés

Lettre annuelle 2023

●●● LA TÉLÉRELÈVE, C'EST PARTI ! pour plus de confort et de tranquillité



Dans le cadre de la modernisation du Service Public de l'eau et afin de proposer de nouveaux services aux abonnés, le Syndicat Durance Luberon a engagé un fort investissement : le déploiement de la téléréleve.

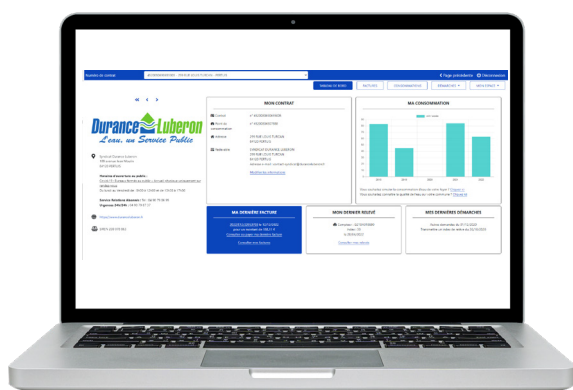
Ce déploiement a débuté sur la commune de La Bastidonne en novembre 2022 et s'effectuera progressivement sur l'ensemble des 20 autres communes desservies par le Syndicat Durance Luberon jusqu'à fin 2025.

Vous voulez en savoir plus sur ce NOUVEAU dispositif ?

Rendez-vous sur notre site internet : Rubrique "Mon eau au quotidien/Téléréleve". Vous y retrouverez toutes les informations utiles sur ce nouveau service (les avantages, la carte de déploiement, une foire aux questions...).

●●● OPTEZ POUR PLUS DE SIMPLICITÉ, grâce à votre espace personnel

Votre espace personnel facilite toutes vos démarches en ligne avec votre Service Public de l'eau et de l'assainissement. Cet outil est sécurisé et disponible 7J/7 et 24H/24.



- ◆ Gérez votre contrat d'abonnement
- ◆ Mettez à jour vos informations personnelles
- ◆ Suivez et accédez à vos historiques de consommation
- ◆ Consultez, téléchargez et réglez facilement toutes vos factures
- ◆ Choisissez le moyen de paiement qui vous convient le mieux (prélèvement automatique, mensualisation...)

Avec l'arrivée de la téléréleve, un NOUVEAU service vous permettra de mieux maîtriser votre consommation !

Lorsque la téléréleve aura été déployée sur votre commune, vous bénéficierez d'un système d'alerte par mail ou SMS en cas de consommation anormale.

Retrouvez tous nos bons tuyaux et rejoignez-nous sur :



Facebook
@syndicatduranceluberon

Votre service public de l'eau à votre écoute :



04 90 79 06 95
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30



www.duranceluberon.fr
(espace personnel)



Régie Eau et Assainissement
109 avenue Jean Moulin
84120 PERTUIS